



TOUS
CRÉATEURS
DE VALEUR(S)





4

Responsabilité Sociétale

- 38 Informations sociales
- 43 Responsabilité Sociétale et Environnementale
- 49 Rapport RSE du Groupe
- 53 Attestation de l'un des Commissaires aux Comptes
- 55 Tableau de concordance - Groupe CM-CIC

4

Responsabilité Sociétale

4 Informations sociales

Structure des effectifs du Groupe

> Répartition par pôle

	31/12/2011			31/12/2012		
	CDI	CDD	Total	CDI	CDD	Total
Pôle Bancassurance France	2 735	105	2 840	2 710	131	2 841
Pôle Bancassurance Belgique	331	2	333	1 045	9	1 054
Pôle Entreprises	158	3	161	158	2	160
Pôle Assurances	241	3	244	242	10	252
Pôle Gestion pour Compte de Tiers	423	17	440	444	18	462
Pôle Services et Activités diverses	9	1	10	8	0	8
EFFECTIF TOTAL DU GROUPE	3 897	131	4 028	4 607	170	4 777

Globalement, les effectifs du Groupe au 31/12/2012 sont en progression de 18,6 %, ce qui s'explique principalement par l'intégration de Citibank Belgium (714 collaborateurs).

Le Pôle Bancassurance France représente près de 60 % de l'effectif total, le Pôle Belgique 22 %, le Pôle Gestion pour Compte de Tiers près de 10 %, le Pôle Assurances 5,3 % et le Pôle Entreprises 3,3 %.

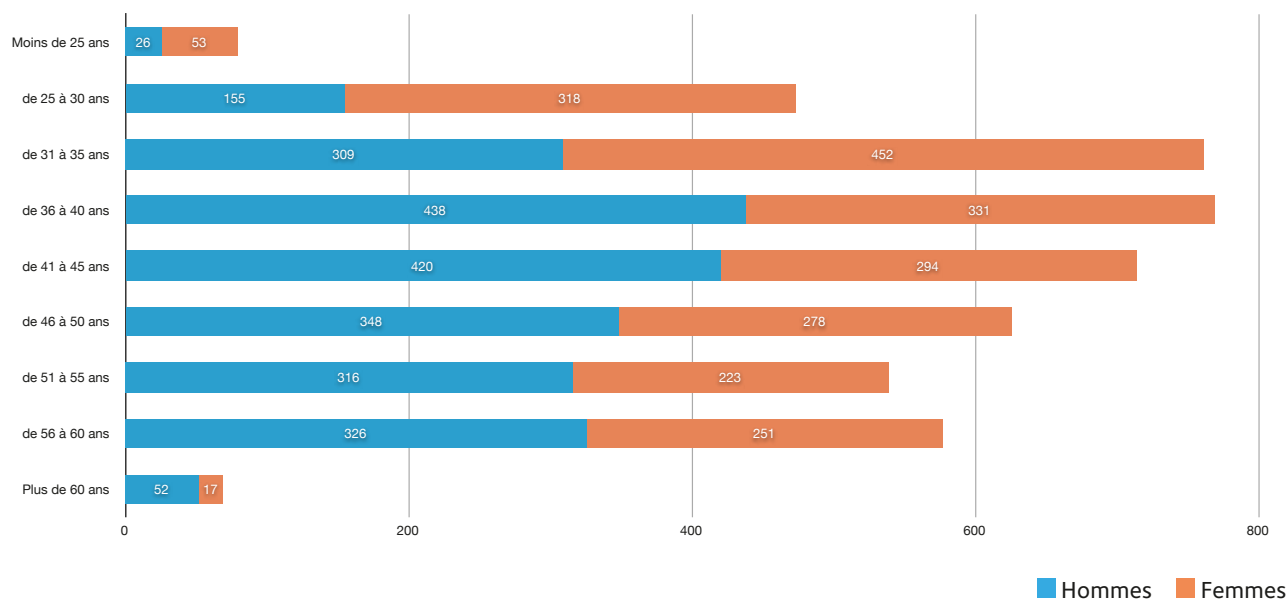
> Répartition des effectifs CDI par sexe et statut

	31/12/2011			31/12/2012			Évolution 2012/2011
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Cadres	1 031	430	1 461	1 311	734	2 045	40 %
Gradés ou Agents de maîtrise	727	639	1 366	712	659	1 371	0,4 %
Employés	326	744	1 070	367	824	1 191	11,3 %
TOTAL CDI	2 084	1 813	3 897	2 390	2 217	4 607	18,2 %

Les CDI femmes représentent 48 % de l'effectif.

Les Cadres représentent 44,4 % de l'effectif CDI du Groupe, les agents de maîtrise 29,8 % et les employés 25,8 %.

> Répartition par tranche d'âge des effectifs CDI au 31/12/2012



L'âge moyen des CDI à fin 2012 est de 42 ans environ.

12 % des CDI ont moins de 31 ans, 33 % ont entre 31 et 40 ans, 41 % ont entre 41 et 55 ans et 14 % ont plus de 55 ans.

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

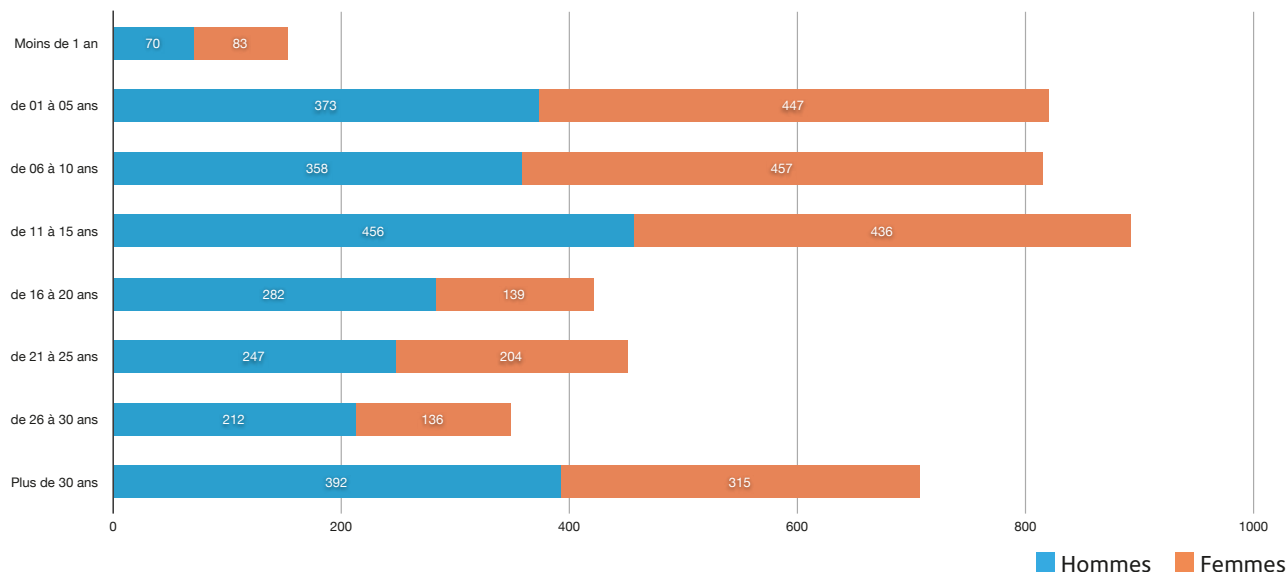
Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



> Répartition par ancienneté des effectifs CDI au 31/12/2012



> Organisation du travail

Temps partiel

	31/12/2011			31/12/2012		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	9	47	56	19	145	164
Gradés ou Agents de maîtrise	8	169	177	7	172	179
Employés / Non cadres	20	162	182	13	222	235
CDD	2	4	6	1	4	5
NOMBRE DE TEMPS PARTIELS	39	382	421	40	543	583

Les principaux motifs de temps partiels sont les congés parentaux d'éducation et les congés pour convenance personnelle. Le nombre de temps partiels en 2012 augmente de +38 % (lié à l'intégration de Citibank Belgium dans les effectifs Groupe avec 159 collaborateurs à temps partiel). Les salariés à temps partiel représentent 12 % de l'effectif total Groupe (contre 10,5 % en 2011).

> Gestion de l'emploi

Les recrutements CDI

	31/12/2011			31/12/2012		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	67	34	101	55	40	95
Gradés ou Agents de maîtrise	7	13	20	9	14	23
Employés / Non cadres	33	93	126	30	57	87
NOMBRE D'EMBAUCHES CDI	107	140	247	94	111	205

En 2012, plus de 46 % des embauches ont été réalisées sur des emplois cadres. Le taux d'embauches des femmes est de l'ordre de 54 %.

> Les sorties CDI

	2011				2012			
	Cadres	Gradés	Employés	Total	Cadres	Gradés	Employés	Total
Ruptures conventionnelles	17	1	10	28	14	1	2	17
Démissions	40	14	33	87	55	8	16	79
Licenciements pour cause économique	0	0	0	0	0	0	0	0
Licenciements pour autres causes	13	9	23	45	17	5	16	38
Départs au cours de la période d'essai	5	1	9	15	5	0	6	11
Départs en retraite ou mise à la retraite	15	16	8	39	25	19	14	58
Décès	2	3	2	7	3	4	4	11
Invalité	0	0	0	0	0	0	0	0
NOMBRE DE DÉPARTS CDI	92	44	85	221	119	37	58	214

> Les transferts

	2011				2012			
	Cadres	Gradés	Employés	Total	Cadres	Gradés	Employés	Total
Transferts Groupe	1	0	4	5	26	3	6	35

> Les promotions au sein du Groupe

	2012		
	Hommes	Femmes	Total
Employés vers Gradés ou Agents de maîtrise	13	26	39
Gradés ou Agents de maîtrise vers Cadres	13	6	19
Employés vers Cadres	4	8	12
TOTAL	30	40	70

Rémunération individuelle et collective

> Rémunération individuelle moyenne

2012	Pôle Bancassurance France			Tous pôles
	Hommes	Femmes	Total	
Cadres	58 063	52 673	57 029	
Gradés ou Agents de maîtrise	38 590	37 224	38 062	
Employés / Non cadres	29 499	28 006	28 505	
TOTAL	45 683	36 382	42 128	48 252

> Rémunération collective

en euros

2012	Montant	Montant moyen
Participation	4 621 055	1 321
Intéressement	16 083 480	4 618
Abondement	4 674 481	1 610

1

 Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

 Bilan
Consolidé

4

 Responsabilité
Sociétale

5

 Gouvernance et
Contrôle Interne

6

 Rapport
Financier

7

 Informations
Juridiques et
Administratives



Absentéisme

en jours calendaires

	2012								
	Hommes				Femmes				Total
	Cadres	Gradés	Employés	Total	Cadres	Gradés	Employés	Total	
Maladie	8 682	6 047	4 859	19 588	9 505	11 223	18 512	39 240	58 828
Accident du travail/trajet	59	40	100	199	580	1 395	428	2 403	2 602
Maternité/Allaitement/Paternité	531	358	154	1 043	3 180	3 978	9 521	16 679	17 722
Congés sans solde (*)	784	597	124	1 505	3 691	1 672	4 731	10 094	11 599
Autres absences (**)	1 803	512	471	2 786	7 668	519	1 188	9 375	12 161
TOTAL DES JOURS	11 859	7 554	5 708	25 121	24 624	18 787	34 380	77 791	102 912

(*) Par congés sans solde, il faut entendre les congés parentaux, sabbatiques, création d'entreprise ...

(**) Autres absences rémunérées ou non : naissance, mariage, enfant malade, déménagement, ou tout autre événement familial prévu par la Convention Collective

L'absentéisme maladie représente 57 % des jours d'absences, la maternité/paternité 17 %, les congés sans solde 11 %, les autres absences (conventionnelles) 12 %.

Le taux d'absentéisme maladie 2012 du Groupe est en augmentation, avec un taux de 3,4 % contre 3,2 % en 2011.

Formation

Nombre de stagiaires ayant suivi au moins une formation dans l'année :

	2012		
	Hommes	Femmes	Total
Cadres	1 147	656	1 803
Gradés ou Agents de maîtrise	649	559	1 208
Employés	270	677	947
TOTAL	2 066	1 892	3 958

Le pourcentage moyen de la masse salariale consacré à la formation continue est de 3,9 %.

Accords d'entreprises ou avenants signés en 2012

Pôle Bancassurance France (accords s'appliquant pour la CFCMNE et la BCMNE) :

- **01/02/2012** : Avenant à l'accord relatif au Comité de Groupe signé par la CFTC et le SNB
- **01/04/2012** : Avenant à l'accord PERCO signé par la CFDT, la CFTC et le SNB
- **22/05/2012** : Avenant à l'accord sur les IRP signé par la CFDT, la CFTC et le SNB
- **29/06/2012** : Accord intéressement signé par la CFTC et le SNB

Pôle Entreprises (Bail Actéa) :

- **28/03/2012** : Accord NAO
- **28/03/2012** : Avenant N°2 au PERCO
- **25/09/2012** : Avenant N°6 au PEE

Pôle Assurances :

- **28/06/2012** : Avenant intéressement
- **16/07/2012** : Plan d'action Égalité Hommes/Femmes
- **12/04/2012** : NAO
- **21/12/2012** : Avenant au PEE

Pôle Gestion pour compte de tiers :

Les accords et avenants ont été signés par la CFTC ou un membre habilité

- **17/01/2012** : Protocole d'Accord concernant les élections du Comité d'Entreprise et des délégués du Personnel
- **19/02/2012** : Protocole d'Accord relatif à la négociation annuelle obligatoire
- **18/05/2012** : Avenant n°2 à l'Accord d'Intéressement du 29 juin 2010 de l'UES LFAM, précisant les modalités de répartition du reliquat d'intéressement
- **18/05/2012** : Avenant n°7 du PEE de l'UES LFAM, modifiant l'article 3.6 Demande de rachat de l'avenant n°5 du PEE du 6 août 2010
- **15/10/2012** : Avenant n°8 du PEE de l'UES LFAM, modifiant le nom du teneur de registre
- **15/10/2012** : Accord collectif sur l'instauration d'une prime de partage des profits au sein de la société La Française AM Finance Services
- **04/12/2012** : Avenant n°1 à l'Accord préelectoral du 17 janvier 2012 de l'UES LFAM pour y inclure la société LFIS
- **19/12/2012** : Avenant n°2 à l'Accord de Participation de l'UES LFAM pour y intégrer la société LFIS
- **19/12/2012** : Avenant n°9 du PEE de l'UES LFAM pour y intégrer la société LFIS
- **19/12/2012** : Avenant n°4 à l'Accord ARRT-CET de l'UES LFAM pour y intégrer la société LFIS
- **31/12/2012** : Avenant n°5 à l'Accord ARRT-CET pour élargir les modalités d'utilisation des jours placés au CET
- **31/12/2012** : Accord Congés Exceptionnels pour événements familiaux
- **31/12/2012** : Accord en faveur de l'Égalité Professionnelle entre les hommes et les femmes
- **31/12/2012** : Avenant de prorogation de l'accord d'entreprise en faveur des seniors du 23/12/2009, dans l'attente de la transposition de l'accord national interprofessionnel dans une loi

Pôle Services et activités diverses (CMNTEL) :

- **23/03/2012** : Accord concernant la négociation annuelle salariale

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



Banque de proximité au service du développement économique local, le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe est, traditionnellement et par vocation, présent dans les différents domaines d'intervention qui forment le champ d'application de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

Dans une économie en crise, il s'appuie fortement sur sa structure coopérative au service de ses clients-sociétaires. Il travaille chaque jour pour concilier performance économique et Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE). Le nouveau contexte économique et social renforce la légitimité de ses valeurs mutualistes et donne tout son sens à la notion de RSE.

Le 7 décembre 2012 lors de la réunion des Présidents des Caisses Locales et de l'encadrement supérieur, Philippe Vasseur, président du CMNE, rappelait l'objectif de l'entreprise en terme de RSE : « *Assurer notre responsabilité d'être une banque rentable, proche de ses clients-sociétaires, créatrice de valeurs et à l'écoute de son environnement.* » Il ajoutait qu'« *en tant que banquier, nous portons une attention particulière aux conséquences sociales, environnementales et économiques de l'ensemble de nos activités.* »

Le CMNE a progressivement construit et étoffé le reporting des différents engagements et actions de ses établissements. La mobilisation s'est étendue des Caisses locales aux filiales, et l'expertise collective s'est renforcée. L'année 2012 aura été marquée notamment par l'élaboration de son premier bilan de gaz à effet de serre.

■ Un modèle de gouvernance robuste

Au CMNE, la propriété de l'entreprise est collective et le pouvoir s'exerce démocratiquement : une gouvernance qui s'inscrit dans un modèle de développement durable.

Le sociétaire est la base du mouvement mutualiste. Associé et copropriétaire de sa Caisse Locale, il détient des parts sociales qui sont rémunérées à un taux fixé par l'assemblée générale de la Caisse. Contrairement aux actionnaires qui ont un droit de vote proportionnel à leur nombre d'actions, les sociétaires sont égaux lors des assemblées générales, selon le principe « un homme, une voix ».

Temps fort de la vie du Groupe, les **assemblées générales** ont accueilli en 2012 plus de 28 000 sociétaires. La formule « Portes Ouvertes », qui permet d'accueillir tout au long de la journée les sociétaires, a été retenue par plus d'un tiers des Caisses Locales. Lors de ces assemblées générales, plus de 250 questions écrites ou orales ont été posées par nos sociétaires, avec en 2012 une large place réservée à l'explication de la crise des dettes souveraines.

Lors de ces assemblées générales, les sociétaires approuvent les comptes de leur Caisse et élisent leurs représentants. La représentativité des 1 650 administrateurs bénévoles au sein des 156 conseils d'administration est, de ce point de vue, un critère essentiel de la gouvernance originale du CMNE. Le renouvellement opéré ces dernières années a entraîné un rajeunissement (moyenne d'âge 56 ans) et une féminisation des conseils. Il est à noter que 40 % des nouveaux élus et 44 % des présidents de Caisse Locale sont des femmes.

La **formation des élus** constitue aussi un moyen privilégié pour aider les administrateurs à mieux exercer leur rôle. Le plan de formation s'articule autour de trois axes : comprendre le fonctionnement bancaire et les orientations du CMNE, exercer pleinement son rôle d'élu et comprendre le monde contemporain. Ces sessions de formation soutiennent les élus dans le développement de leurs compétences techniques, financières, d'animation et de prise de décision. Elles les accompagnent dans leur rôle de porte-parole des sociétaires et de contributeur au rayonnement de la Caisse Locale. 2 400 heures de formation ont été dispensées cette année.

Dans le cadre du plan de formation 2012, et pour répondre à l'actualité, une conférence sur la crise des dettes souveraines a réuni 300 élus à Lille et à Reims-Tinqueux. Par ailleurs, des conférences-débats sur les grands enjeux contemporains sont organisées chaque année pour les élus (elles ont accueilli Axel Kahn en 2010 sur la génétique, Elie Cohen en 2011 sur l'économie mondiale et Jean-Christophe Rufin en 2012 sur l'engagement humanitaire).

En novembre 2012, tous les élus ont participé aux réflexions d'une nouvelle « Charte des engagements » autour des quatre axes du Plan à Moyen Terme 2015 (proximité, modernité, rentabilité et responsabilité). Cette charta verra le jour en 2013.

Banque responsable mais aussi banque moderne, le CMNE a mis en ligne en décembre 2012 un nouveau site internet qui modernise la manière de communiquer sur ses valeurs et différences. Ce nouveau site institutionnel présente le Groupe CMNE, son organisation et ses engagements à travers notamment la Fondation ou le développement durable.

■ Une loyauté des pratiques : approche éthique et déontologique

Ouvert à tous, le CMNE s'engage à construire avec ses sociétaires et clients, des relations personnalisées fondées sur l'écoute, la confiance et la transparence, tout en étant attentif aux besoins et à la situation de chacun.

Le **code de déontologie** regroupe les engagements comportementaux, moraux et éthiques, ainsi que les règles générales de bonne conduite et les devoirs particuliers des collaborateurs du CMNE.

Le code « **droits et devoirs des élus** » rappelle notamment qu'ils sont représentatifs du sociétariat de leur Caisse, qu'ils veillent aux intérêts des sociétaires. Bénévoles, ils sont tenus au secret bancaire. Force de propositions, ils sont à l'écoute de leur environnement, font part des informations émanant des sociétaires et apportent leur connaissance du marché local.

Engagé dans une démarche de transparence de la relation avec ses clients-sociétaires, le CMNE affirme sa volonté de mettre l'information et des conseils pratiques au service de tous et accessibles à tous. Des **fiches « clarté »** et des **« conventions sur les tarifications des opérations et services »** sont régulièrement éditées.

Par ailleurs, un dispositif de **lutte contre le blanchiment** (LAB) de capitaux et le financement du terrorisme conforme aux exigences réglementaires est opérationnel au sein du Groupe. Il s'appuie notamment sur les correspondants LAB au sein de chaque entité en France comme à l'étranger. **L'application des contrôles** (périodique, permanent et de conformité) vise à s'assurer de la couverture des risques et de la bonne cohérence des procédures mises en place.

■ Une banque accessible

L'accessibilité bancaire

Banque de proximité, le **maillage territorial** des implantations des différents guichets bancaires du CMNE reste diversifié et se renforce. Il propose ses produits et services dans 346 points de contacts en France et en Belgique (soit 254 points de vente et 9 centres d'affaires BCMNE en France, 83 agences propres en Belgique auxquelles s'ajoutent 194 agents délégués).

Bien présent dans les zones péri-urbaines, il n'a délaissé aucune zone d'habitation. Ainsi, en 2012, le quart de ses implantations sont localisées dans les aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER) et la totalité des **zones franches urbaines** sont desservies par une enseigne du Groupe.

Garantir à tous la possibilité d'**ouvrir un compte bancaire à un tarif accessible** : au-delà des services bancaires de base dans le cadre de la charte du Conseil National du Crédit, le CMNE a mis à disposition dès 2006 le service « Facil'Accès ». Il offre des moyens de paiement alternatifs aux personnes interdites de chéquier, en leur permettant l'accès à des cartes de retrait interbancaires sécurisées et à autorisation préalable obligatoire.

Enfin, le CMNE investit pour permettre l'accessibilité des services bancaires au handicap : les personnes à mobilité réduite sont ainsi accueillies au sein d'agences rénovées anticipant les normes applicables au 1^{er} janvier 2015.

Le traitement des réclamations

Dans un contexte de consumérisme grandissant, le CMNE accorde une importance particulière au traitement des réclamations de sa clientèle pour donner, chaque fois que possible, satisfaction à des demandes justifiées, résorber les dysfonctionnements éventuels et s'attacher à la fidélisation de ses clients.

■ Une banque responsable

Une offre de produits bancaires responsables qui se structure

Le CMNE propose des solutions pour épargner et investir différemment. Il assure notamment la diffusion du Livret d'Épargne pour les Autres (LEA), un livret solidaire

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



PROMOUVOIR L'ISR

L'Investissement Socialement Responsable (ISR) est la prise en compte dans l'investissement d'autres critères que ceux de la performance purement financière : des critères éthiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance. Les entreprises qui composent les fonds ISR sont sélectionnées de manière rigoureuse.

La Française AM, société de gestion du Groupe CMNE, développe une démarche responsable pour offrir des produits, mais également des réponses concrètes et durables aux objectifs et contraintes des investisseurs. L'ISR fait partie intégrante de la stratégie du Groupe La Française. La coordination, l'animation et la valorisation de ces sujets ont été confiées à un responsable de l'analyse et du développement ISR.

Fortement engagé dans l'ISR depuis mars 2009 et le lancement du premier OPCI ISR du marché, le groupe La Française a réaffirmé son engagement et ses convictions par la signature des PRI (Principles for Responsible Investment) en octobre 2010, la rédaction d'une charte pour les activités de recouvrement (La Française AM International Claims Collection), une charte pour l'Immobilier « Be Green » et le lancement de l'Observatoire de l'Immobilier Durable (dont La Française Real Estate Manager est membre fondateur).

À ce jour, plus de 772 millions d'euros d'encours ISR sont gérés par La Française AM et représentent 5 % de ses encours de valeurs mobilières sous gestion.

qui permet aux clients qui le souscrivent de donner tout ou partie de leurs intérêts à une association humanitaire. Le livret bénéficie du Label Finansol, qui distingue, depuis 1997, les placements d'épargne solidaire.

Aujourd'hui, les associations bénéficiaires du LEA sont les suivantes : Vaincre la Mucoviscidose, Ligue contre le Cancer, Association Paralysés de France, Secours Populaire, Croix Rouge Française, Secours Catholique, Habitat Humanisme, Association Petits Princes, Ludopital (association régionale), Aderma (association régionale), Médecins Sans Frontières.

Une approche économique et sociétale ancrée dans les territoires

Un soutien aux OBNL

Avec plus de 30 000 organismes à but non lucratif clients, le CMNE est le partenaire privilégié des associations et des comités d'entreprise grâce à un accompagnement à chaque étape de leurs projets et à une expertise relayée par une équipe d'animateurs spécialisés sur ce marché. Le CMNE

s'attache à développer des partenariats avec les principales têtes de réseau du secteur associatif : les CRESS (Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire) et les URIOPSS notamment (Unions Régionales Interfédérales des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux).

Un acteur solidaire

Dans la lignée de ses engagements coopératifs et mutualistes, le Crédit Mutuel propose des solutions pour soutenir l'insertion économique et sociale des personnes en difficulté. Le microcrédit remédie à des situations de précarité et permet l'accès ou le retour à l'emploi.

La culture et la sensibilité du CMNE ont toujours conduit le Groupe à considérer l'entreprise au-delà de son rôle économique, dans une mission sociale et solidaire. Il soutient depuis 2002 des actions locales sur le plan social et économique, un programme baptisé Initiatives Mutualistes et Solidaires (IMS).

En 2012, le CMNE a poursuivi son action auprès des institutions et associations au travers de 31 projets. Il apporte son soutien par des subventions annuelles ou ponctuelles dans les secteurs d'activités comme la santé (soutien auprès des CHU d'Amiens,

LA CAISSE SOLIDAIRE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

Créée en 2005 dans le cadre du développement des initiatives en matière d'économie solidaire et de lutte contre l'exclusion bancaire, la Caisse Solidaire a pour missions de réinsérer dans le système bancaire les personnes qui en sont exclues, d'offrir un service financier minimum aux personnes rencontrant des difficultés et d'accorder des microcrédits pour accéder à des biens d'équipement de première nécessité.

Après huit années de fonctionnement, la Caisse Solidaire a confirmé sa raison d'être par une montée en puissance de ses activités en faveur du microcrédit personnel. Plus de 170 conventions de partenariat ont été signées avec des collectivités locales, des associations et des entreprises tournées vers l'accompagnement social.

Les prêts accordés sont d'un montant moyen de 2 100 euros et d'une durée de 6 à 36 mois ; ils sont majoritairement destinés à financer des projets ayant trait à la mobilité (permis de conduire, véhicule, ...) et au retour à l'emploi. En 2012, la Caisse Solidaire du CMNE a accordé 413 microcrédits et signé 23 nouvelles conventions de partenariat.

La Caisse solidaire est représentée dans chaque Caisse Locale par un ou plusieurs ambassadeurs, issus de conseil d'administration, soit un réseau de 183 ambassadeurs. Leur rôle est d'informer les membres du conseil et le directeur de l'activité de la Caisse solidaire, mais également d'être le relais auprès des structures d'accompagnement (CCAS, missions locales...). Des réunions d'information sur le microcrédit sont régulièrement organisées à l'intention des ambassadeurs afin qu'ils puissent exercer efficacement leur fonction.



Le 17 décembre 2012, Philippe Vasseur et Éric Charpentier ont présenté la Fondation d'entreprise à la presse. Portée par ses valeurs mutualistes, la Fondation se donne pour mission de renforcer l'engagement du CMNE sur l'ensemble de son territoire et dans trois domaines : la culture et la connaissance, l'action sociale et environnementale et l'esprit d'entreprendre. Elle est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2013 (site www.fondation.cmne.fr).

Mécène fondateur du Cercle Louvre Lens Entreprises, le CMNE a également contribué à l'enrichissement des collections du Palais des Beaux-Arts de Lille. Il poursuit ses actions aux côtés du Théâtre Impérial de Compiègne, de l'Opéra de Lille ou de l'Orchestre National de Lille.

Partenaire de l'EDHEC ou Lille 2, la Fondation souhaite renforcer la présence du CMNE dans le monde de la formation et, ainsi, aider et soutenir les jeunes en situation de précarité à suivre des études supérieures.

Sur le plan économique, le CMNE vient en aide aux créateurs d'entreprises au travers de partenariats noués avec des structures telles que Réseau Étincelle, Créativallée, France Initiative, Réseau Entreprendre... La Fondation valorise les initiatives entrepreneuriales locales en appuyant des projets visant à la reprise ou la création d'entreprise. Elle intervient également dans l'accompagnement des jeunes qui souhaitent renouer avec le monde de l'entreprise.

La Fondation encouragera l'implication des collaborateurs du CMNE dans les projets. Pour permettre aux collaborateurs de s'engager, le soutien financier sera complété lorsque cela sera possible par de l'apport de compétences ou sous forme de parrainage entre salariés et porteurs de projets.

CHRU de Lille, Ligue contre le cancer,...), le social (achat d'un véhicule nécessaire à l'aide sociale au CCAS de Douai, banque alimentaire de la Marne, ...) et l'insertion (aménagement du local du Secours Populaire Français d'Épernay, achat d'un véhicule au Relais emploi solidarité de Fruges,...).

« Forum des métiers de la banque » du Nord/Pas-de-Calais organisé dans les locaux de l'Université Catholique de Lille en partenariat avec l'Université Lille 2.

La **formation des collaborateurs** constitue un investissement prioritaire au Crédit Mutuel. Elle permet d'accompagner les évolutions de l'organisation et les avancées technologiques, d'assurer le transfert des compétences et le partage des connaissances. Elle représente près de 4 % de la masse salariale, un niveau situé dans la fourchette haute de la profession, et bien au-delà du minimum légal fixé à 1,6 % pour les entreprises de plus de 10 salariés.

L'Entretien Annuel d'Appréciation (EAA) permet de recueillir chaque année les besoins en formation des salariés. Que ce soit au travers des filières métiers (conseillers particuliers, conseillers professionnels, chargés de développement...), des formations diplômantes ou de la validation des acquis de l'expérience (VAE), les collaborateurs sont accompagnés tout au long de leur parcours professionnel. Ces formations couvrent tous les domaines (technique bancaire, métiers et management). L'outil de formation à distance, Athéna, complète le dispositif de formation présentiel.

La **mobilité** est aussi un moyen de développer le niveau d'employabilité des collaborateurs et d'exercer plusieurs métiers durant leur vie professionnelle. Afin d'encourager cette démarche, une description de l'ensemble des métiers de l'entreprise et une plaquette « Passerelles mobilité » entre les métiers ont été éditées en octobre 2012. Le premier Forum des métiers s'est tenu à Lille le 19 novembre 2012, un second a été organisé à Arras le 10 décembre 2012. Ils ont connu un franc succès : 140 collaborateurs des services fédéraux sont venus découvrir les principaux métiers de l'entreprise sur des stands dédiés, après la projection d'un film rassemblant des témoignages.

Par ailleurs, le CMNE encourage l'égalité hommes/femmes. La parité hommes/femmes est une priorité. La proportion des femmes parmi les cadres et les dirigeants progresse : le taux de femmes-cadres est de 35,9 % en 2012.

Une fondation d'entreprise

Le CMNE a voulu donner une nouvelle dimension à ses engagements, en lançant en 2013 sa fondation en faveur du développement de son territoire (7 départements au Nord de la France). Sa volonté est de structurer et renforcer son engagement en faveur de projets d'intérêt général.

Une politique sociale guidée par les valeurs mutualistes

Le CMNE considère que les hommes et les femmes du Groupe représentent l'atout essentiel de son développement. C'est une entreprise où la fierté d'appartenance est importante. Le Plan Moyen Terme articulé autour de nos valeurs mutualistes fédère les collaborateurs autour d'un objectif commun : la satisfaction des clients-sociétaires.

15^{ème} employeur de la région Nord-Pas de Calais (Source : CCI Région Nord de France au 31 décembre 2011), l'entreprise est également présente en Picardie et Champagne Ardennes. Elle offre des emplois pérennes et stables (96 % des salariés en CDI) et présente un turnover très faible (1,58 %) grâce à la gestion des carrières et à l'encouragement de la mobilité tant géographique que professionnelle, à la sensibilisation de chaque collaborateur à la stratégie et à la culture du Groupe, afin de mieux contribuer à la performance globale de l'entreprise.

Attirer les **talents** est un enjeu majeur pour l'avenir du CMNE. C'est pourquoi le Groupe continue à investir pour renforcer sa notoriété et développer ses relations avec les écoles-universités. En novembre 2012, il participait ainsi au

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



Conscient que la diversité des âges est aussi une richesse et une source de performance, le CMNE mène des actions spécifiques concernant l'emploi des jeunes et des seniors. Un entretien de deuxième partie de carrière est notamment proposé aux collaborateurs de plus de 45 ans. L'objectif est de faire un point sur le parcours professionnel, les compétences et les souhaits de chaque collaborateur en matière d'évolution et de poursuite de sa carrière. Des dispositifs d'information retraite ont également été mis en place.

Après avoir signé le 13 juillet 2011 avec les partenaires sociaux un accord relatif à l'emploi et à l'insertion des travailleurs handicapés, le CMNE a mis en œuvre un certain nombre d'actions : participation à la semaine du Handicap en novembre 2012 (Handi'l'lympics, forum de recrutement et Handicafé), accompagnement vers la reconnaissance de collaborateurs handicapés, incitation au travail avec le secteur protégé, ...

Un accord relatif à la prévention du stress au travail et des risques psychosociaux a été signé le 14 décembre 2011. Le CMNE a notamment mis en place en 2012 un numéro vert, service d'écoute, de soutien et d'accompagnement psychologique à disposition de tous les salariés. Les élus du CHSCT et les chargés RH ont été formés ensemble à l'identification et à la prévention des situations de risques psychosociaux.

Enfin, attentif aux engagements de ses collaborateurs au sein de la société civile, le CMNE a choisi d'en valoriser les actions solidaires. Le programme **Planète Urgence** permet à des collaborateurs volontaires de solliciter un congé solidaire pour apporter leurs compétences dans des actions de terrain (soutien scolaire, formation pour adultes ou protection de la nature). Un partenariat avec Réseau Alliances permet à des collaborateurs d'accueillir et de suivre individuellement de jeunes diplômés en difficulté d'insertion, sous forme de Groupe Dynamique d'Embauche.

■ Une démarche environnementale qui se structure

Pour le CMNE, apporter une réponse aux défis écologiques actuels est un autre axe d'expression de la responsabilité d'une banque coopérative. Réduire son empreinte environnementale, encourager les comportements respectueux de l'environnement au sein du Groupe, c'est investir durablement pour la planète. C'est également répondre concrètement aux objectifs du Grenelle de l'Environnement et des grands sommets sur le réchauffement climatique.

De par son activité tertiaire et non industrielle, le CMNE a des impacts environnementaux plus limités. Néanmoins, des axes de progrès ont été identifiés et des améliorations ont été objectivées en tenant compte de la nature de son activité (réduction de la consommation de papier, meilleure maîtrise des déplacements et de la consommation d'énergie au niveau de l'éclairage, du chauffage, de la mise en veille des ordinateurs, ...).

Les travaux lancés en 2009 avec le Nouveau Concept Agence intègrent une dimension développement durable, s'appuyant notamment sur l'utilisation d'ampoules basse consommation (porte-affiches rétro-éclairées, enseignes de façade, enseignes-drapeau), la limitation de l'éclairage des enseignes durant la nuit, le remplacement des climatiseurs émetteurs de gaz à effet de serre ou encore l'isolation thermique des vitrines (double vitrage et changement d' huisseries).

Le CMNE encourage la mise en place de comportements responsables en matière de consommation d'énergie ou de papier. La dématérialisation des relevés de comptes, la diffusion de documents via Internet (DVI), le développement de la gestion électronique des documents (GED), l'impression de supports internes de communication sur du papier recyclé sont autant d'exemples de comportements plus écologiques.

BILAN CARBONE

La réalisation du bilan d'émission de gaz à effet de serre a permis d'engager la réflexion sur des objectifs de réduction des émissions GES et sur les outils à mettre en œuvre. Le pôle Bancassurance France, seule entité du Groupe CMNE répondant aux critères définis par le décret 2011-829 du 11 juillet 2011, a réalisé ce bilan. Les informations ont été déclarées et publiées avant le 31 décembre sur le site institutionnel cmne.fr.

Pour les années 2012 à 2014, le CMNE souhaite réduire ses émissions de gaz à effet de serre répartis autour de trois secteurs :

- La consommation énergétique : lancé début 2013, un audit énergétique permettra d'analyser la courbe des consommations énergétiques et d'établir une stratégie pour le siège. Afin de sensibiliser les collaborateurs, l'intranet du CMNE proposera un ensemble d'éco-gestes sur les thèmes de l'énergie, l'eau, le papier, les déplacements et le recyclage.
- Les émissions liées à l'usage professionnel des véhicules : parmi les actions engagées en 2012, la « Charte des déplacements professionnels des collaborateurs » du CMNE a été créée pour une gestion responsable et optimisée des déplacements (à titre d'exemples : le covoiturage, les transports collectifs, les salles visio-conférence, ...).
- La consommation de papier blanc : le CMNE entend poursuivre sa politique de dématérialisation des supports tant aux niveaux des collaborateurs que des clients-sociétaires. Dans les points de vente et les services fédéraux, tous les postes informatiques ont bénéficié de la mise à jour impressions recto/verso.

Note méthodologique

Les exigences de l'article 225 de la loi de Grenelle 2 portent notamment sur 3 thèmes principaux :

L'environnement

La politique générale en matière d'environnement
 La pollution et gestion des déchets
 L'utilisation durable des ressources
 La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique
 Le changement climatique
 La protection de la biodiversité

Le Sociétal

L'impact territorial économique et social de l'activité de la société
 Les relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité
 La sous-traitance et fournisseurs
 La loyauté des pratiques
 Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme

Le Social

L'emploi
 L'organisation du temps de travail
 Les relations sociales
 La santé et la sécurité
 La formation
 La diversité et égalité des chances
 La promotion et le respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives

La méthodologie de mesure et de reporting d'indicateurs RSE est élaborée depuis 2006 au Crédit Mutuel. Étendue progressivement à l'ensemble du périmètre bancassurance du Groupe, elle est actualisée régulièrement par un groupe de travail national sur la Responsabilité Sociétale et Environnementale réunissant les différentes Fédérations régionales du Crédit Mutuel et les principales filiales du Groupe.

Cette méthodologie organise les règles de collecte, de calcul et de consolidation des indicateurs, leur périmètre, et les contrôles effectués. Elle s'adresse aux collecteurs nationaux des Fédérations de Crédit Mutuel et des filiales contribuant au reporting, et peut solliciter différents experts. Elle formalise la piste d'audit tant pour les vérifications internes et externes.

Ce dispositif de collecte et de reporting normalisé, est commun à l'ensemble des entités du Groupe CMNE.

La collecte comporte au total près de 400 articles régulièrement revus permettant de renseigner 39 informations pertinentes sur les 42 réclamées par l'article 225 de la loi Grenelle 2 mais aussi de nombreux indicateurs sur la vie coopérative et démocratique du Groupe.

Les indicateurs RSE retenus tiennent compte des différents référentiels de reporting existants et s'appuient notamment sur :

- l'article 225 de la loi Grenelle 2,
- la réalisation des bilans d'émission de gaz à effet de serre, (décret 2011-829 du 11 juillet 2011),
- les principes de l'Alliance coopérative internationale (ACI),
- la Charte de l'identité coopérative de CoopFR,
- l'OIT (recommandation 193 relative aux coopératives),
- l'OCDE (principes directeurs),
- le Pacte mondial (membre depuis 2004),
- le Global Reporting initiative (version 3),
- le code de transparence Association française de gestion financière - Forum pour l'investissement responsable (AFG-FIR),
- le label du Comité intersyndical de l'épargne salariale (CIES),
- les échanges réguliers avec les parties prenantes (assemblées générales de sociétaires, ONG, agences de notation extra-financières...),
- les réflexions collectives sur les pratiques de RSE dans les banques coopératives européennes et les autres secteurs coopératifs...

Certains indicateurs, définis pas la loi Grenelle II et le Code de commerce, n'apparaissent pas dans ce présent document de référence, mais sont disponibles parallèlement dans le rapport RSE du Groupe Crédit Mutuel-CIC. Des critères non applicables dans l'activité du Groupe CMNE ont été exclus du traitement du rapport (les nuisances sonores ou tout autre forme de pollution spécifique à l'activité, les mesures prises pour préserver la biodiversité, le montant des provisions et garanties pour risque en matière d'environnement, l'utilisation des sols ainsi que l'adaptation aux conséquences du changement climatique).

Concernant la sous-traitance (cf. rapport RSE du Groupe Crédit Mutuel-CIC, indicateur SOT 81), le CMNE ne dispose pas à l'heure actuelle de politique d'achat intégrant de critères environnementaux ou sociaux. Ces éléments peuvent néanmoins être pris en compte dans l'évaluation des offres proposées par les sous-traitants ou fournisseurs.

Le périmètre global retenu intègre les activités banque et assurance du Groupe soit 100 % du total des effectifs.

Volet	Indicateur de mesure	Taux de couv.	Exclusions de périmètre
Gouvernance	Nb de sociétaires	100 %	L'ensemble du cœur coopératif est repris dans le périmètre.
Sociétal, Social et Environnemental	Nb de salariés en ETP	100 %	L'ensemble du Groupe

1

Le Groupe CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan Consolidé

4

Responsabilité Sociétale

5

Gouvernance et Contrôle Interne

6

Rapport Financier

7

Informations Juridiques et Administratives



Reporting RSE 2012 / Gouvernance

Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE2012	GRENELLE 2 (2012) art R 225-105
LES ADMINISTRATEURS			
GOUV3	Nombre de Caisses locales	156	
GOUV4	Nombre d'élus - Caisses locales	1 632	
GOUV5	Nombre d'élus - Fédération	18	
	Nombre total d'élus	1 650	
Participation			
GOUV9	Taux de participation aux Conseils des Caisses locales	n. d.	
GOUV13	Taux de participation aux Conseils des Fédérations	90 %	
Renouvellement			
	Taux de renouvellement des administrateurs		
GOUV27	Caisses locales	3,55 %	
GOUV28	Fédérations	0,00 %	
Représentativité et parité			
GOUV33	% de femmes parmi les administrateurs (Caisses et Fédérations confondues)	28 %	
GOUV34	% de femmes parmi les nouveaux administrateurs	40 %	
GOUV35	% de femmes parmi les Présidents	44 %	
Formation			
GOUV58	% d'administrateurs formés	38,73 %	
GOUV59	Durée de formation par administrateur formé (h)	3,76	
LES SOCIETAIRES-CLIENTS			
GOUV61	Nombre de clients des Caisses locales	1 038 947	
GOUV62	<i>dont particuliers</i>	950 195	
GOUV63	Nombre de sociétaires (base 2012)	588 532	
GOUV64	progression du sociétariat sur l'année	0,8 %	
GOUV65	% de sociétaires parmi les clients particuliers	62 %	
Participation aux Assemblées générales (locales)			
GOUV67	Nombre de sociétaires convoqués (base 2011)	583 737	
GOUV68	Nombre de sociétaires présents et représentés	28 971	
GOUV70	% de participation aux votes	4,96 %	

Reporting RSE 2012 / Informations Sociales

Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE2012	GRENELLE 2 (2012) art R 225-105
EMPLOI			
Effectif (ETP)			
SOC1	Effectif total	4 621	al1-1-a-1
SOC2	dont France	3 597	al1-1-a-1
SOC5	dont non cadres	2 611	al1-1-a-1
SOC7	dont femmes	2 192	al1-1-a-1
SOC12	% de salariés en CDI	96 %	
Recrutement			
SOC13	Nombre total d'embauches	432	al1- 1-a-2
SOC14	dont hommes	178	al1- 1-a-2
SOC16	dont CDI	205	al1- 1-b-1
Nombre de salariés en CDI ayant quitté l'organisation		249	
SOC20	dont licenciements	38	al1- 1-a-2
SOC22	Existence de plans de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi ?	Non	al1- 1-a-2
ORGANISATION, DURÉE DU TRAVAIL ET ABSENTÉISME			
Organisation du temps de travail (effectif Cdi)			
SOC28	Temps partiel/ plein		
SOC29	Nombre de collaborateurs à temps plein	4 029	al1- 1-b-1
SOC30	Nombre de collaborateurs à temps partiel	578	al1- 1-b-1
SOC31	% de collaborateurs à temps plein	88 %	
SOC32	% de collaborateurs à temps partiel	12 %	
Absentéisme et ses motifs			
SOC38	Nombre total de jours d'absence	102 911	al1- 1-b-1
SOC39	dont Maladie	58 828	al1- 1-b-1
SOC40	dont Accidents de travail	2 602	al2-1-d-1
SOC43	Nombre de maladies professionnelles	0	al1- 1-b-1
Conditions d'hygiène et de sécurité			
SOC44	Nombre d'accidents du travail déclarés, avec arrêt de travail	24	al2-1-d-1
Formation et insertion professionnelle			
SOC50	Nombre d'heures totales consacrées à la formation des salariés	102 399	al1-1-e-2
ÉGALITÉ DES CHANCES			
Égalité professionnelle Homme-Femme			
SOC60	% de femmes parmi les cadres	35,90 %	
SOC63	% de femmes parmi les promotions cadres	45 %	
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail			
SOC67	Nombre de condamnations pour délit d'entrave (en France)	0	al2-1-g 2
Emploi et insertion des travailleurs handicapés			
SOC68	Nombre de travailleurs handicapés	82	al1-1-f-2
SOC71	% de personnes handicapées dans l'effectif total	1,72 %	
DIALOGUE SOCIAL			
Rémunérations et leur évolution			
SOC73	Masse salariale brute (euros)	229 278 854	al1-1-a 3
SOC74	Rémunération annuelle moyenne brute (en euros) – tous statuts	48 252	al1-1-a 3
SOC75	Rémunération annuelle moyenne brute (en euros) – statut non cadres	36 290	al1-1-a 3
SOC76	Rémunération annuelle moyenne brute (en euros) – statut cadres	62 170	al1-1-a 3
SOC79	Nombre de consultation des représentants du personnel (CE, CHSCT,DPE)	125	al1-1- c -1
Charges sociales			
SOC80	Montant global des charges sociales versées (euros)	112 493 632	
Relations professionnelles et bilan des accords collectifs			
SOC83	Accords ont été signés en 2012	Cf. texte	al1-1- c -1

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



Reporting RSE 2012 / Informations Sociétales

Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE2012	GRENELLE 2 (2012) art R 225-105
IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL			
Impact territorial			
SOT1	Nombre de points de vente Groupe Crédit Mutuel	254	al1- 3-a-1 et 2
SOT7	% de points de vente en zone rurale	25 %	al1- 3-a-1 et 2
SOT8	% de zones franches couvertes par les points de vente	100 %	al1- 3-a-1 et 2
Microcrédit			
Microcrédit personnel accompagné (partenariat)			
SOT10	Nombre de microcrédits accordés dans l'année	413	al1- 3-a-1 et 2
SOT13	Montant des microcrédits financés sur l'année (euros)	868 465	
SOT11	Montant moyen des microcrédits financés (euros)	2103	al1- 3-a-1 et 2
Microcrédit professionnel intermédiaire			
Soutien à l'Adie			
SOT15			
SOT16	Nombre de dossiers traités	0	al1- 3-a-1 et 2
SOT17	Montant des lignes de crédit mises à disposition (euros)	0	al1- 3-a-1 et 2
Soutien à France Active Garantie			
SOT18			
SOT19	Nombre de nouveaux microcrédits financés	29	
SOT20	Montants garantis (euros)	849 987	
Soutien à France Active Garantie : dispositif NACRE			
SOT18			
SOT19	Nombre de prêts Nacre décaissés avec un prêt complémentaire du Groupe	n. d.	al1- 3-a-1 et 2
SOT20	Montants prêtés (euros)	n. d.	al1- 3-a-1 et 2
Soutien à France Initiative Réseau (FIR)			
SOT23	Nombre de Prêts bancaires complémentaires accordés	n. d.	al1- 3-a-1 et 2
SOT24	Montant des Prêts bancaires complémentaires accordés (euros)	n.d.	al1- 3-a-1 et 2
	Somme du nombre des microcrédits en partenariat	ns	
	Somme du montant des microcrédits en partenariat (euros)	ns	
ISR			
SOT28	Encours ISR (euros)	772 748 517	al1- 3-a-1 et 2
ÉPARGNE SOLIDAIRE			
Livrets d'Épargne pour les Autres (LEA)			
SOT33	Encours hors capitalisation (euros) Livrets d'Épargne pour les Autres (LEA)	946 304	al1- 3-a-1 et 2
Épargne salariale solidaire			
SOT37	Encours (euros) de l'épargne salariale solidaire	216 327	al1- 3-a-1 et 2
Marché des associations			
SOT40	Nombre d'OBNL clientes (associations, syndicats, comités d'entreprises,...)	30 271	al1- 3-a-1 et 2
Mécénat et sponsoring			
SOT49	Budget de la Fondation du Crédit Mutuel (niveau national) ou nombre de budgets accordés (euros)	20 000	al1-3-b 2
FINANCEMENT DE PROJETS À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL			
Eco-prêts à taux zéro			
SOT65	Montant total des prêts accordés (euros)	4 126 979	al1-3-b 2
SOT64	Montant moyen des prêts accordés (euros)	17 195	al1-3-b 2
Prêts aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique			
SOT69	Nombre de projets financés (Professionnels et agriculteurs)	70 dont 59 pour OBK	al1-3-b 2
PRODUITS ET SERVICES À CARACTÈRE SOCIAL			
SOT71	Encours de prêts sociaux réglementés (PLS, PSLA)	non commercialisé	al1-3-b 2
QUALITÉ DU SERVICE			
Médiation			
SOT75	Nombre de dossiers éligibles	173	al1- 3-b-1
SOT78	Pourcentage de décisions favorables au client et appliquées systématiquement	48,0 %	al1- 3-b-1
INDICATEURS D'IMPACT ECONOMIQUE DISPONIBLES DANS LES RAPPORTS DE GESTION			
SOT83	Encours crédit à la clientèle (euros)	14 144 245 000	
SOT84	- Crédit à l'habitat (euros)	7 379 658 000	al1-3-b 2
SOT85	- Crédit à la consommation (euros)	2 712 741 000	al1-3-b 2
SOT86	- Prêt d'équipement (TPE) (euros)	1 908 754 000	al1-3-b 2

Reporting RSE 2012 / Informations Environnementales

Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE2012	GRENELLE 2 (2012) art R 225-105
CONSOMMATION DE RESSOURCES			
Eau (m³)			
ENV4	Consommation d'eau (m³)	37 385	al1- 2-c-1
Énergie (MWh)			
ENV5	Consommation totale d'Énergie (MWh)*	34 122	al1 - 2-c
Papier (tonnes)			
ENV9	Consommation de papier (tonnes)	211	al1- 2-c-2
DISPOSITIFS DE RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE			
Actions en faveur de la réduction des émissions			
ENV31	Nombre de matériel de visio conférence	3	al1- 2-b-1
ENV34	Nombre de documents et de pages numérisés (en millions)	n. d.	al1- 2-b-1
Actions de sensibilisation			
ENV43	Actions mises en place pour informer et former les salariés à la protection de l'environnement	Cf. texte	al1- 2-a-2
ENV44	Moyens humains consacrés à la RSE	2	al1- 2-a-1

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

4 Attestation de l'un des Commissaires aux Comptes



MAZARS

61 rue Henri Regnault
92400 La Défense

Société Anonyme d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
Capital de 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

GROUPE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4, Place Richebé
59800 Lille

Société Anonyme Coopérative de crédit à capital variable

Attestation de présence de l'un des commissaires aux comptes sur les informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2012

Attestation de présence de l'un des commissaires aux comptes sur les informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion.

Exercice clos le 31 décembre 2012

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

Mesdames, Messieurs,

À la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe, nous avons établi la présente attestation sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur renvoi de l'article 8 de la Loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération.

Responsabilité de la direction

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées prévues à l'article R. 225-105-1 du code de commerce (ci-après les « Informations »), établies conformément aux référentiels utilisés par le Groupe et disponibles sur demande au siège.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer la conformité avec les règles déontologiques, les normes professionnelles et les textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'attester que les Informations requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du code de commerce et du décret n°2012-557 du 24 avril 2012. Il ne nous appartient pas en revanche de vérifier la pertinence de ces informations.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en responsabilité sociétale.

Nature et étendue des travaux

Nous avons conduit les travaux suivants conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France :

- nous avons comparé les informations présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du code de commerce ;
- nous avons vérifié que les Informations couvraient le périmètre consolidé, à savoir l'entité consolidante ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée dans le chapitre Responsabilité Sociale de l'Entreprise du rapport de gestion ;
- en cas d'omission de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations requises.

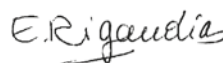
La Défense, le 25 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



Michel Barbet-Massin



Emmanuelle Rigaudias

4 Tableau de concordance - Groupe CM-CIC



I. Sous réserve des dispositions du troisième alinéa de l'article R. 225-105, le Conseil d'administration ou le directoire de la société qui satisfait aux conditions prévues au premier alinéa de l'article R. 225-104 mentionne dans son rapport, pour l'application des dispositions du cinquième alinéa de l'article L. 225-102-1, les informations suivantes :

Les indicateurs du Groupe CM-CIC présents dans le rapport RSE :	
1° INFORMATIONS SOCIALES :	
a) Emploi :	
l'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique ;	SO 1 à SO 12
les embauches et les licenciements ;	SO 13 à SO 26
les rémunérations et leur évolution ;	SO 73 à SO 77 et SO 80 à SO 82
b) Organisation du travail :	
l'organisation du temps de travail ;	SO 27 à SO 37
c) Relations sociales :	
l'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci ;	SO 67 ; 78 ; 79 ; 87
le bilan des accords collectifs ;	SO 83 à SO 86
d) Santé et sécurité :	
les conditions de santé et de sécurité au travail ;	SO 38 à SO 44
le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail ;	SO 45
e) Formation :	
les politiques mises en œuvre en matière de formation ;	SO 46 à SO 55
le nombre total d'heures de formation ;	SO 50
f) Égalité de traitement :	
les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ;	SO 56 à SO 63
les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées ;	SO 68 à SO 72
la politique de lutte contre les discriminations ;	SO 64
2° INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES :	
a) Politique générale en matière environnementale :	
l'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement ;	ENV 1 à ENV 3 et ENV 40 à 41
les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement ;	ENV 43
les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions ;	ENV 44
b) Pollution et gestion des déchets :	
les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ;	ENV 31 à ENV 38
les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets ;	ENV 39
la prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité ;	ENV 45*
c) Utilisation durable des ressources :	
la consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales ;	ENV 4
la consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation ;	ENV 5 à ENV 8
la consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables ;	ENV 51 à ENV 75
d) Changement climatique :	
les rejets de gaz à effet de serre ;	ENV 31 à ENV 45
e) Protection de la biodiversité :	
les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité ;	*
3° INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :	
a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la société :	
en matière d'emploi et de développement régional ;	SOT 1 à SOT 9 et SOT 59 à SOT 69
sur les populations riveraines ou locales ;	SOT 10 à SOT 42 et SOT 70 à SOT 78
b) Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines :	
les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations ;	SOT 43 à SOT 47
les actions de partenariat ou de mécénat ;	SOT 48 à SOT 58
c) Sous-traitance et fournisseurs :	
la prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux.	SOT 81

* Indicateurs non adaptés à l'activité Banque et Assurance du Groupe CM-CIC



II. Sous réserve des dispositions du troisième alinéa de l'article R. 225-105, et en complément des informations prévues au I, le Conseil d'administration ou le directoire de la société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé mentionne dans son rapport les informations suivantes :

Les indicateurs du Groupe CM-CIC présents dans le rapport RSE :	
1° INFORMATIONS SOCIALES :	
b) Organisation du travail :	
l'absentéisme ;	SO 38 à SO 43
d) Santé et sécurité :	
les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles ;	SO 44
g) Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives :	
au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ;	SO 67 ; SO 78 et SO 79
à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ;	SO 64
à l'élimination du travail forcé ou obligatoire ;	SO 65
à l'abolition effective du travail des enfants ;	SO 66
2° INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES :	
a) Politique générale en matière environnementale :	
le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours ;	ENV 48*
c) Utilisation durable des ressources :	
l'utilisation des sols ;	ENV 49*
d) Changement climatique :	
l'adaptation aux conséquences du changement climatique ;	*
3° INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :	
c) Sous-traitance et fournisseurs :	
l'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale ;	SOT 81
d) Loyauté des pratiques :	
les actions engagées pour prévenir la corruption ;	SOT 79
les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs ;	SOT 80
e) Autres actions engagées, au titre du présent 3°, en faveur des droits de l'homme.	

* Indicateurs non adaptés à l'activité Banque et Assurance du Groupe CM-CIC



1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

Crédit Mutuel
Nord Europe

4, place Richebé - 59000 Lille
Tél. : 33 (0)3 20 78 37 51 - Fax : 33 (0)3 20 78 39 87 - www.cmne.fr